



Groupe Front National - Région Centre-Val de Loire

Session Plénière du 16 mai 2018

Intervention de Philippe Lecoq

Rapport N° 18.03.01 Revoyure Convention TER

Monsieur le Président, chers collègues.

A la lecture de cette convention, deux articles attirent mon attention, le contrôle, la lutte contre la fraude ainsi que la sécurité. Notre région est plutôt bien desservie en matière de transport par rail. Se déplacer, est écologique, pratique, économique bien souvent, pour certains cela est même indispensable, cependant des milliers d'utilisateurs n'ont aucun scrupule à utiliser ce service quotidiennement en fraudant.

La lutte contre la fraude, c'est effectivement un outil d'égalité entre les voyageurs, c'est la sauvegarde des recettes, il faut véritablement lutter plus efficacement contre ce phénomène, garantir un système de transport équitable, conforter les clients en règle et assurer une pleine qualité de service.

Chaque année, la fraude coûte plus de 300 millions d'euros, ce sont les chiffres de la SNCF au niveau national. Ce manque à gagner permettrait notamment de contribuer à la modernisation du transport ainsi qu'au développement de nouveaux services pour les clients. Pour la Région Centre Val de Loire, cela représente, vous le rappelez dans ce rapport, 10,4% des recettes, soit 14M€ sur les TER-TET.

La lutte anti-fraude est un sujet complexe, nécessitant une approche globale afin de mettre en place des actions fortes et visibles à la fois préventives et répressives à chaque étape du voyage.

Avant de prendre le train, en gare, à bord et après le voyage. Il n'y a pas de solution unique comme cela nous est indiqué dans cette convention.

SNCF mobilité doit à mon sens aller beaucoup plus loin que les objectifs indiqués, de vastes contrôles, de multiplication de contrôles.



Groupe Front National - Région Centre-Val de Loire
2, Place Sainte Croix - 45000 ORLEANS
grpfn@grp.regioncentre.fr - fn-regioncentre.fr



Groupe Front National - Région Centre-Val de Loire

La fraude est un sujet de société qui nécessite l'engagement de tous pour l'enrayer, l'Etat, les autorités organisatrices, transporteurs, et voyageurs.

Sujet sensible, entre la région, la SNCF et les syndicats, la sécurité, non pas la sécurité du réseau et du matériel uniquement, mais la sécurité des personnes, des usagers.

L'idée, M. le Président, n'est pas de sanctionner SNCF mobilité, mais de contribuer à améliorer un processus de sécurité pour les usagers de notre région, je ne vois d'ailleurs dans cette synthèse peu de chose sur la sécurité des personnes ce qui m'interpelle.

Pour rendre nos trains plus sûrs, il faut les sécuriser. La sécurité dans les transports, c'est un enjeu de société, la délinquance dans les transports, notamment dans les T.E.R est bien une réalité, c'est bien pourquoi la SNCF a dû mettre en place une police ferroviaire. C'est en effet toute la délinquance de la rue que l'on retrouve dans les trains, même si ce ratio est relativement faible par rapport au nombre de voyageurs, cela reste trop, et nous pensons tout particulièrement à la sécurité des femmes qui voyagent seules.

Si SNCF mobilité s'engage à mettre en place des opérations de contrôle et de lutte contre la fraude, qu'en est-il pour sécuriser les trains, les usagers ? Ce sujet peut très bien être lié à des problèmes de vandalisme, parce qu'il y a effectivement la sécurité du matériel roulant, que nous dit ce programme d'actions que SNCF mobilité met en œuvre afin d'améliorer la sécurité notamment sur les points d'arrêt, dans les trains, sur la protection du matériel roulant ?

Au contraire, nous observons dans certains TER l'absence de contrôleur, notamment sur Orléans – Bourges, alors que cet agent à une double mission : lutter contre la fraude et veiller à la sécurité des passagers, à la montée et à la descente du train, mais aussi à l'intérieur des rames.

Enfin, qu'en est-il de la vidéo-surveillance dans les trains ? Nous savons que certaines rames sont équipées pour recevoir de telles installations, nous demandons que cette option soit étudiée avec la SNCF.

Je vous remercie.

